

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Adoption du Plan Climat Air Energie territorial

L'an deux mille vingt, le 13 février à 18 heures 30, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 7 février 2020, s'est réuni dans l'espace Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Nicolas DUMONT

Etaient présents : Pascal BAHU, Loïc BINARD-LAURENT, Jean-Pierre BOUDINELLE, Michel BOUTIN, Yves BUTEL, Bernard DAVERGNE, Robert DEBRAY, Frédéric DELOHEN, Philippe DESCAMPS, Louissette DOMET, Anne-Marie DORION, Nicolas DUMONT, Stéphane HAUSSOULIER, Guy HAZARD, Dominique HENOCOQUE, Jean-Pierre LAVAL, Christophe MENNESSON, Laurent PARSIS, Annie ROUCOUX, Jean-Claude ZBOROWSKA

Etaient absents ayant donné pouvoir : Franck BOUCHEZ à Pascal BAHU, Gilles CROIZE à Loïc BINARD-LAURENT, Mathieu DOYEZ à Jean-Pierre BOUDINELLE, Sabrina HOLLEVILLE MILHAT à Bernard DAVERGNE, Vincent HETROY à Robert DEBRAY, Annie-Claude LEULIETTE à Louissette DOMET, Emmanuel DELAHAYE à Anne-Marie DORION, René CAILLEUX à Nicolas DUMONT, Jean-Marie HEMERLE à Stéphane HAUSSOULIER, Claude JACOB à Dominique HENOCOQUE, Pascal LEFEBVRE à Jean-Pierre LAVAL, Eric MOUTON à Christophe MENNESSON, Marc DELANNOY à Laurent PARSIS, Patricia POUPART à Jean-Claude ZBOROWSKA

Délibération n°VP/CS.20.1

- Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
- Vu les articles R229-51 à R229-56 du Code de l'environnement
- Vu la Stratégie nationale bas carbone (SNBC1 et projet de SNBC2, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), et le Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) ;
- Vu la Stratégie nationale bas carbone (SNBC1 et projet de SNBC2, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), et le Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 mai 2015 publiant le périmètre du SCoT Baie de Somme 3 Vallées ;
- Vu les délibérations des comités syndicaux de la Communauté de Communes du Vimeu (le 13 décembre 2017), de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (le 30 novembre 2017) et de la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre (le 28 mars 2018), confiant à Baie de Somme 3 Vallées l'élaboration du PCAET à l'échelle du SCOT ;
- Vu la délibération du 5 avril 2018, du Comité Syndical de Baie de Somme 3 Vallées, approuvant le lancement du PCAET du territoire de SCoT ;
- Vu la délibération du 5 avril 2018, du Comité Syndical de Baie de Somme 3 Vallées, approuvant le lancement du PCAET du territoire de SCoT ;

Le projet de PCAET du territoire de SCoT de BS3V est composé de :

- ✓ **Phase 1** : Un Diagnostic comprenant pour le territoire une estimation des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de la séquestration de dioxyde de carbone (puits de carbone, y compris des productions biosourcées), de la consommation énergétique finale, de la production des énergies renouvelables ainsi qu'une présentation des réseaux de distribution et de transport d'énergie et une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.
- ✓ **Phase 2** : Un rapport précisant les potentiels et scénarios chiffrés de production d'énergies renouvelables, de maîtrise des consommations d'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de Polluants atmosphériques.
- ✓ **Phase 3** : Un plan d'action décliné à partir d'objectifs stratégiques et opérationnels, et comportant un dispositif de suivi et d'évaluation des actions et du pilotage adopté

Ces documents ont été établis en étroite concertation avec les acteurs et élus locaux aux cours de :

- ✓ 1 réunion de lancement et 4 réunions de Comité de Pilotage composé des élus désignés par BS3V, la FDE80 et les EPCI à fiscalité propre. Il associe les gestionnaires de réseau (ENEDIS, GRDF) et les partenaires régionaux et locaux : Etat, Région, Département, ADEME et Chambres consulaires
- ✓ 2 réunions de comité technique composé de techniciens des membres du comité de pilotage
- ✓ 3 journées complètes d'ateliers partenariaux pour construire la stratégie opérationnelle et le plan d'action, avec les acteurs du territoire : membres des comités de pilotage et technique, maires, associations environnementales, fédérations de professionnels du bâtiment, de l'énergie et des activités économiques du territoire, bailleurs sociaux...
- ✓ 1 à 2 réunions de concertation à l'échelle de chaque EPCI, avec les élus de leurs organes de décision des 3 EPCI (bureaux élargis et/ou commissions environnement et/ou conseils communautaires)
- ✓ Dans le cadre de la concertation préalable, 1 réunion de concertation à l'intention du public

Après avoir entendu le rapporteur et en avoir débattu, le comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de PCAET du territoire de SCoT Baie de Somme 3 Vallées, annexé à la présente
- d'autoriser le Président à engager toutes les démarches réglementaires relatives à la procédure administrative d'approbation du PCAET (consultation de l'Autorité environnementale, du Préfet de Région et du Président de la Région Hauts de France, du Public, etc...)

Pour Extrait conforme,
Le Président,
Nicolas Dumont

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several sweeping horizontal strokes and a small mark at the end.